



**SYNTEF-CFDT**  
Syndicat National Travail Emploi Formation

Le **BLOG** [www.syntef-cfdt.com](http://www.syntef-cfdt.com) est accessible depuis n'importe quel poste internet depuis chez vous ou depuis l'intranet du Ministère.

N'hésitez pas à nous contacter et nous poser vos questions à l'adresse suivante : [syndicat.cfdt@travail.gouv.fr](mailto:syndicat.cfdt@travail.gouv.fr)

## Compte rendu de la CAP des Contrôleurs du Travail du 10 mai 2016

### DECLARATION PREALABLE DU SYNTEF-CFDT

Les services de notre ministère vivent une période de tension quasi permanente depuis plusieurs mois, voire années, en lien avec les nombreuses réformes en route qui ont entraîné de nombreuses difficultés dans la mise en place des nouvelles organisations, en particulier sur le champ inspection.

Ces difficultés sont de différents ordres :

- certaines objectives, comme la concomitance de l'EPIT accompagnée du choix laissé aux contrôleurs quant à la taille des entreprises contrôlées avec la nouvelle organisation en UC a généré des intérimis et des suppléances parfois lourds et potentiellement perçus comme injustes ; la pression des RUC au jeu du « qui sera le meilleur élève » sur les agents qui doivent faire du chiffre ;
- certaines d'ordre psychologiques, variables selon les degrés de « résistance » au changement sur le terrain, sources de RPS ; cet impact aurait pu être évité tant au niveau de notre hiérarchie régionale ou centrale qu'au niveau de certains agents qui semblent parfois plus engagés dans un combat politique que syndical.
- L'arrivée de WIKIT, puis, la réforme Territoriale qui depuis quelques mois pour certains agents prend des allures de cauchemar.

Les réformes en cours comportent des avancées intéressantes, pourvu que le ministère nous en donne les moyens tant humains (les effectifs sont hélas toujours en diminution !) que techniques (WikiT est reconnu le plus souvent comme intéressant techniquement, mais lourd d'utilisation).

Les inquiétudes restent importantes du côté des agents du pôle 3<sup>E</sup>, au vu des incertitudes quant aux délégations de missions données aux Conseils Régionaux.

Les contrôleurs du travail sont inquiets quant à la forme et au déroulement prochain de l'EPIT. Nous avons la date de l'examen pour fin novembre 2016. A quand les résultats ? Quand sera l'intégration en formation pour les élus ? Dans quelles conditions ? Quel lieu ?

Nous constatons que cette année sera une année blanche en matière de recrutement et les agents sont inquiets de leur devenir dans les services, s'ajoutant une inquiétude sur l'avenir de l'EPIT.

### **L'administration précise les points suivants :**

Concernant la baisse des effectifs, les effectifs sont votés dans le cadre de la loi de finances dans le souci de préservation des effectifs notamment en inspection du travail avec pour principal objectif, une baisse mesurée voire un maintien des effectif.

Concernant les reliquats de fin d'année, l'administration a travaillé dans des conditions difficiles. Néanmoins, il n'y avait pas de certitude de pouvoir dégager et verser un reliquat aux agents. Le Ministère a été heureux de pouvoir octroyer celui-ci aux agents.

L'administration a pris note des remarques de la CFDT liées notamment aux conditions et critères d'attributions et versements des primes de reliquat qui ont été portées à sa connaissance en CAP.

Concernant les ratios de promotion des agents : les échanges se poursuivent pour atteindre les 15% plutôt que les 10% prévus. Pour les contrôleurs du travail hors classe, le seuil des 15% est pour 2017 et 2018, il n'y aura pas plus de négociation.

Point sur l'EPIT et plus particulièrement son avenir et la date : le PTE suit son cours, il est envisagé dans la loi EL KHOMRI via des amendements, néanmoins, il doit se réaliser dans le cadre de la loi. **Toutefois, il n'y a pas de garantie du maintien de l'agent sur son poste de travail. Jusqu'il y a peu, tant que les postes le permettaient, l'agent pouvait réintégrer son poste à l'issue de la formation, désormais cela n'est plus certain.**

On constate que 2% des lauréats perdent leur poste à l'issue de la formation de l'EPIT impliquant une mobilité géographique. **L'administration indique que l'objectif visé est prioritairement de maintenir l'agent lauréat dans sa résidence administrative.** Elle précise également qu'il y a besoin d'un vote de la loi EL KHOMRI pour qu'en 2016 le PTE ait une existence légale. Il n'en reste pas moins que la négociation s'ouvre à l'automne concernant la carrière des contrôleurs.

Pour indication, la moyenne des promotions hors classe sur l'année 2015 indique une ancienneté de 13 années d'ancienneté avec un âge moyen de 51 ans et le 10<sup>ème</sup> échelon pour 67 promotions.

Précision apportée par l'administration concernant les retours d'entretiens professionnels à la demande de la CFDT : les entretiens professionnels devaient avoir été consentis avant fin mars, normalement ceux-ci devaient remonter pour fin avril, mais avec la réforme territoriale ils doivent remonter au Ministère pour fin mai 2016.

Quid des entretiens qui n'ont pas encore été réalisés et de ceux réalisés mais pour lesquels les agents n'ont toujours pas été destinataires des retours écrits pour approbation ou son contraire ? Nous laissons à nos responsables le soin de faire savoir qu'ils ont été débordés !

## Mutations

La liste ne comprend que les postes pour lesquels il y avait des candidats.

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations
<b>DIRECCTE 67</b> Gestionnaire RH	<b>Pourvu en interne</b>		<b>Chalons en Champagne</b>
<b>UD Aube</b> Agent de contrôle	<b>Retrait de candidature Absence d'autre candidat</b>		<b>Section 5</b>
<b>UD Aube</b> Agent de contrôle	<b>Pas de candidat</b>		<b>Section 6</b>
<b>UD Haut-Rhin</b> Agent de contrôle	<b>DODEROVIC Pierre-Adrien</b>	<b>UD2A</b>	
<b>DIRECCTE 67</b> Agent de contrôle SRC	<b>Pas de candidat</b>		<b>Chalons en champagne</b>
<b>DIRECCTE 33</b> Conseiller de prévention régional adjoint	<b>Non pourvu</b>		
<b>UD Dordogne</b> Mut Eco	<b>HUGUET Florence</b>	<b>UR31</b>	<b>1<sup>er</sup> octobre 2016</b>
<b>DIRECCTE 69</b> Agent de contrôle URACTI	<b>RAYNAUD Vanessa</b>	<b>UD03</b>	
<b>DIRECCTE 69</b> Gestionnaire dispositifs ent adaptées	<b>Pas de candidat</b>		<b>Pourvu SA</b>
<b>DIRECCTE 25</b> Chargé ARM	<b>MOREY Jérémy</b>	<b>UD90</b>	<b>Dijon</b>
<b>UD Doubs</b> Agent de contrôle	<b>LANCO Julien</b>	<b>UD21</b>	<b>Section 13</b>
<b>DIRECCTE 35</b> Appui au pôle T	<b>PICARD Lynda</b>	<b>UD94</b>	
<b>DIRECCTE 35</b> Responsable logistique	<b>Pas de candidat</b>		<b>Pourvu SA</b>

<b>UD Côtes d'Armor</b> Renseignements droit du travail	<b>LOISEL Chantal</b>	<b>UD14</b>	
<b>UD Finistère</b> Agent de contrôle	<b>Pourvu IT</b>		<b>UC Sud</b>
<b>UD Loiret</b> Agent de contrôle	<b>KELEM Solange</b>	<b>UD79</b>	<b>3 postes</b>
<b>UD Yvelines</b> Gestionnaire dispositifs emplois	<b>MOREL Michèle</b>		
<b>UD haut de Seine</b> Resp. moy logist.	<b>CHEHADI Youssef</b>	<b>UD69</b>	<b>1<sup>er</sup> septembre 2016.</b>
<b>DIRECCTE 31</b> Agent de contrôle URACTI	<b>BRISSE Anne</b>	<b>UD95</b>	<b>Montauban</b>
<b>UD Haute Garonne</b> Gestionnaire emploi	<b>Pourvu en interne</b>		
<b>UD Haute Garonne</b> Agent de contrôle	<b>SIMONET Renaud</b>	<b>UD60</b>	
<b>UD Gers</b> Gestionnaire emploi	<b>RUBIN Véronique</b>	<b>UD80</b>	
<b>UD Lot</b> Gestionnaire emploi	<b>PAPILLON Isabelle</b>	<b>UD41</b>	
<b>DIRECCTE 59</b> Gestionnaire FSE	<b>VANDENBULKE Cécile</b>	<b>CR</b>	<b>Réintégration.</b>
<b>DIRECCTE 59</b> Réseau amiante	<b>HUSTE Christian</b>	<b>UD59</b>	<b>Douai</b>
<b>UD Calvados</b> Agent de contrôle	<b>DUMONT Patricia HOUSSIN Guillaume</b>	<b>UD50 UD95</b>	<b>Hérouville St Clair 2 postes</b>
<b>UD Manche</b> Agent de contrôle	<b>Pas de candidat</b>		<b>2 postes</b>
<b>UD Manche</b> Contrôle emploi- pol TH et du titre	<b>Pas de candidat</b>		
<b>UD Orne</b> Responsable IAE			<b>SA</b>
<b>DIRECCTE 44</b> Programmeur	<b>CHAPRON Manuel</b>		<b>Réintégration.</b>

<b>DIRECCTE 44</b> Gestionnaire FSE	<b>BAUCHET Françoise</b>	<b>UD78</b>	
<b>UD Vendée</b> Agent de contrôle	<b>RYCZYNSKI Philippe</b>	<b>UD02</b>	<b>4 postes</b>
<b>DIECCTE Martinique</b> Gestionnaire mesures jeunes	<b>ALBIN Sylvie</b>	<b>UD75</b>	
<b>DIECCTE Guyane</b> SCT- Renseignements	<b>BENDADI Mégange</b>	<b>UD93</b>	
<b>INTEFP Marcy l'Etoile</b> Assistant de formation	<b>Non libéré</b>		<b>SV</b>
<b>INTEFP Marcy l'Etoile</b> Gestionnaire moyens généraux	<b>MIREBEAU Jean-Paul</b>	<b>UD38</b>	
<b>INTEFP Marcy l'Etoile</b> Gestionnaire infrastructures	<b>MIREBEAU Jean-Paul</b>	<b>UD38</b>	

**Vos représentants SYNTEF-CFDT en CAP**

**Nathalie GOUBIE – UT de l'Aude**  
**Sophie VIAL – UT de l'Hérault**

**Tel : 01.44.38.29.20 – [syndicat.cfdt@travail.gouv.fr](mailto:syndicat.cfdt@travail.gouv.fr)**

**La CFDT siège dans toutes les commissions de la CAP !**

**[WWW.SYNTEF-CFDT.COM](http://WWW.SYNTEF-CFDT.COM)**

